

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 88 (1937)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notre pays, ce serait un gros avantage de posséder le plus grand nombre possible de véhicules semblables. »

La sylviculture sera reconnaissante au canton de Soleure pour sa décision exemplaire. Son arrêté ne se justifie pas seulement par les raisons invoquées ci-dessus, mais encore par le fait que la méthode appliquée chez nous, pour le calcul de l'impôt, c'est-à-dire la cylindrée, est au détriment des camions à gaz de bois. En outre, la tare des véhicules marchant au bois est plus élevée que celle des camions ordinaires.

Le premier allègement fiscal accordé pour une longue durée (huit ans) fait suite aux propositions présentées, au Congrès du bois, par M. Winkelmann, directeur de l'Office forestier central à Soleure. L'arrêté atteindra mieux son but que les mesures à courte échéance, prises par quelques cantons. Nous nous réjouissons du premier succès remporté dans le canton de Soleure et espérons que d'autres cantons suivront bientôt cet exemple.

(Reproduit du *Marché des Bois*, n^{os} 5/6, 1936, p. 89.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale et école forestière. Tandis que la série des examens d'admission et de diplôme a débuté le 8 octobre dernier, à l'Ecole polytechnique, les cours du semestre d'hiver et de la nouvelle année scolaire ont recommencé le 20 du dit mois.

Alors qu'en 1935, le nombre des nouveaux étudiants était légèrement inférieur à celui de l'année précédente, on constate cette fois une sensible augmentation : 369, contre 305. Elle est forte surtout pour les mécaniciens (40), les chimistes (16) et les agronomes (13), tandis qu'il y a diminution chez les électrotechniciens (16), les pharmaciens (12) et les ingénieurs civils (11).

Le nombre total des étudiants réguliers du Polytechnicum est actuellement de 1678; il était, un an auparavant, de 1696. C'est l'école de mécanique (mécanique et électrotechnique) qui compte, et de beaucoup, l'effectif le plus élevé, tandis que la division militaire (10^{me}) — laquelle ne comprend, il est vrai, qu'un cours — n'en réunit que huit.

A l'*Ecole forestière* (6^{me} division), les admissions nouvelles comportent une nouvelle augmentation : 20 (en 1935 : 14).

L'effectif actuel des étudiants forestiers se décompose comme suit:

1 ^{er} cours . . .	20 étudiants	3 ^{me} cours . . .	13 étudiants
2 ^{me} cours . . .	15 »	4 ^{me} cours . . .	18 »

auxquels il faut ajouter trois en congé (dont deux pour maladie), soit, au total : 69 (en 1935 : 54).

Ces 69 étudiants se répartissent comme suit entre les cantons et pays d'origine :

Grisons	13	Fribourg	2
Berne	12	Glaris	2
Zurich	7	Lucerne	2
Valais	5	Neuchâtel	2
St-Gall	5	Soleure	2
Argovie	4	Schaffhouse	1
Tessin	4	Zoug	1
Vaud	4	Allemagne	1

Ont quitté l'Ecole en 1936 : cinq étudiants, dont quatre ont reçu le diplôme d'ingénieur forestier; un autre a échoué définitivement aux épreuves du deuxième examen préliminaire de diplôme.

Durant l'année écoulée, 29 candidats se sont présentés aux deux épreuves préliminaires de l'examen de diplôme; 25 les ont subies avec succès.

Ainsi que l'indique la récapitulation ci-dessus, le nombre des candidats qui vont se présenter, pour subir les épreuves de l'examen final de diplôme au printemps 1937, est très élevé : ils ne sont pas moins de 18.

H. B.

La Société des étudiants forestiers a fêté le 75^{me} anniversaire de sa fondation.

Cette joyeuse commémoration a eu lieu, samedi 5 décembre, au Plattengarten, non loin de l'Ecole polytechnique, soit dans le restaurant même où, 75 ans auparavant, l'*Akademischer Forstverein* a vu le jour.

Tous les forestiers qui, au temps des études, ont vécu la vie de cette société, en ont gardé un excellent souvenir. Aussi comprend-on que ces « anciens » aient tenu de maintenir le contact avec les membres actifs. Ils l'ont fait en créant, vers 1904, une « Association des anciens » (*Altherren-Verband*), qui a à sa tête un comité, présidé depuis 10 ans par M. *Wettstein* (à Bülach), et dont les membres se réunissent au moins une fois par an. Elle compte aujourd'hui 7 membres d'honneur et 121 membres ordinaires.

On devine sans autre que, le 5 décembre dernier, les « anciens » se sont joints aux jeunes pour fêter en commun l'heureux anniversaire. Les premiers, accourus de toutes les régions de la Suisse, n'étaient pas moins de 25. Si l'on ajoute à ceux-ci les membres actifs du *Forstverein* (15) et les invités, tant parmi les professeurs que parmi les étudiants forestiers et agronomes, le nombre total des participants fut d'environ quatre-vingt.

Dans la Société des étudiants forestiers, le chant a été de tout temps en honneur. On ne manqua pas, le 5 décembre, de se conformer à cette excellente tradition. Entre les gais couplets, les discours ne manquèrent pas non plus. Ce fut d'abord celui du président en charge, M. *W. Lanz*, étudiant du 4^{me} cours, puis de M. *Wettstein*, président des

« Anciens ». On entendit encore les professeurs *Knuchel* et *Schmied*, doyens de l'École forestière et de l'École d'agriculture, le Forstmeister *Ruedi*, etc.

De nombreuses productions des étudiants, musicales et humoristiques, soigneusement préparées, vinrent égayer la réunion. L'intermède quasi obligatoire en pareille circonstance, une tombola, contribua à alléger le côté financier de la manifestation.

Chacun des membres de l'association, anciens et actifs, reçut comme souvenir de la soirée une brochure *ad hoc* (*Festschrift*), contenant l'historique de la Société des étudiants forestiers, illustrée de photographies des sociétaires de quelques « années », dont la vue n'aura pas manqué, pour beaucoup, de réveiller de chers souvenirs. Sa rédaction est due à M. K. *Ruedi*, ingénieur forestier, qui jouit de cette particularité d'être, dans la famille zurichoise de ce nom, le représentant de la troisième génération de sylviculteurs.

Point n'est besoin d'ajouter que, pour les jeunes, la réjouissance se prolongea longuement jusqu'au matin suivant.

La Société des étudiants forestiers qui, parfois, est tombée dans quelque exagération en copiant trop le genre de l'étudiant allemand, et en attachant trop d'importance aux directives du « Bierkomment », a un rôle important à jouer : celui de fournir le terrain sur lequel Suisses allemands, romands et italiens ont l'occasion de se rencontrer, d'apprendre à se connaître et de fraterniser en vrais Confédérés. Pour le Suisse romand ou italien, ajoutons l'avantage de se familiariser et de se perfectionner dans l'emploi de la langue allemande.

Il est permis d'affirmer que la Société des étudiants forestiers a, en général, durant les trois quarts de siècle écoulés, rempli dignement ce rôle si utile. Souhaitons que, pour le dernier quart de son premier siècle d'existence, elle saura rester dans la ligne de conduite suivie jusqu'ici.

H. B.

Cantons.

Glaris. *Extraits du rapport sur la gestion des forêts communales en 1935/36.* Ce rapport relève le fait qu'en janvier 1936, à cause de la persistance du föhn, la température moyenne de ce mois fut la plus élevée dont on ait souvenance. A fin janvier, la limite inférieure des neiges était remontée à 1300 m d'altitude, ce qui dans plusieurs endroits rendit impossible le transport des bois exploités. Tel fut le cas, par exemple, pour les bois abattus par l'avalanche de Ramin-Elm, ce qui ne manquera pas de provoquer une perte appréciable sur la vente de ceux-ci. Dans la forêt en cause, le volume des bois mis à mal par l'avalanche fut d'environ 1200 m³.

Dans la commune d'Engi, les dommages par l'avalanche furent plus graves encore. Dans la seule vallée du Mühlebach, ils se sont traduits par l'abatage de 2300 m³. Pour la commune entière, l'avalanche a décimé plus de 20 ha de boisés.

L'abondance extraordinaire des chutes de neige, en février 1935, a fait sentir d'autre façon encore ses effets néfastes, soit en détruisant quantité de plantes dans les périmètres de reboisement, les brisant ou les arrachant hors du sol. C'est l'épicéa qui fut le plus maltraité, les plantes de 20 à 30 ans surtout, tandis que l'arolle est resté presque indemne.

Exploitations. Sur un volume total de 16.560 m³ exploités, pas moins de 9422 m³ (57 %) le furent par suite de coups d'avalanches ou de vent. Dans les communes de Netstal, Engi et Elm, le total des coupes n'a compris que de telles « exploitations forcées » (Zwangsnutzungen). Et il en est résulté pour elles — le mauvais état du marché des bois étant venu encore aggraver la situation — que les recettes provenant des forêts sont restées sensiblement inférieures à leurs recettes.

Pour le canton entier, le rendement des forêts publiques a continué sa marche descendante. Tandis que les recettes se sont élevées à 48 fr. par hectare (1934 : 54,72 fr.), les dépenses ont été de 26,45 fr. Dans le chiffre des recettes sont comprises les subventions pour travaux de défense et de boisement. Si l'on fait abstraction de ces versements ainsi que des dépenses pour l'exécution de projets extraordinaires (routes et reboisements), le *rendement net à l'hectare s'est élevé à 5,64 fr.* Voilà qui est éloquent et en dit long sur la misère dont souffrent les populations de nos vallées alpestres. H. B.

Vaud. *Assemblée annuelle de l'Association forestière vaudoise.* Ce groupement qui compte, comme membres, l'Etat de Vaud, 199 communes et bourgeoisies et 61 propriétaires de forêts, possédant ensemble 58.056 ha et produisant 198.296 m³, a eu son assemblée générale le 5 décembre 1936, à Lausanne.

Son président, M. *Reymond*, député à Vaulion, a rappelé les circonstances de la gestion de l'année 1935/1936, caractérisée par un affaissement général des prix et une crise intense de vente, consécutive à l'ouragan du 25 février 1935 dont les forêts vaudoises ont si cruellement pâti.

M. *Gonet*, le dévoué directeur de l'A. F. V., dont l'activité a été aussi fructueuse que par le passé, a exposé les diverses péripéties du négoce des bois, sur terre vaudoise, au cours des derniers mois.

Même avant la dévaluation du franc suisse, survenue le 26 septembre dernier, on pouvait constater, dans les pays qui nous entourent, et particulièrement en France, une reprise du marché et une hausse des prix qui a eu sa répercussion en Suisse.

Grâce à ce redressement et au maintien des mesures fédérales de restriction des importations, on pourra, durant la saison prochaine d'exploitation, exploiter, chez nous, des quantités normales qui seront vendues vraisemblablement à un prix de 10—15 % plus bas que celui des normes de 1934.

M. *Gonet*, non sans raison, a insisté auprès de ses auditeurs pour

que les producteurs s'en tiennent à cette règle qui a, d'ailleurs, été ratifiée par le service du contrôle fédéral des prix, sous peine de fortes amendes... et même d'emprisonnement.

On va s'efforcer, au cours des mois prochains, d'alimenter en tout premier lieu les scieries vaudoises, sur la base des normes précitées. Lorsque les besoins du canton auront été satisfaits, le surplus de la production — car, dans le canton de Vaud, la production de bois dépasse la consommation — sera dirigé sur la Suisse centrale et la France.

M. *Henri Blanc*, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture, a pris la parole pour exprimer à l'A. F. V. et à ses organes directeurs ses félicitations. L'A. F. V. a enfin réussi à asseoir le marché des bois dans le canton, cela à la suite d'une crise intense dont on peut déjà entrevoir la fin.

M. le Conseiller d'Etat *Porchet* a ensuite démontré, d'une façon heureuse, la tâche — qui ne saurait se confondre avec celle jouée par l'Etat — incombant à une société telle que l'A. F. V., dans l'organisation du marché des bois.

Il faut insister sur l'emploi du matériau-bois suisse. La dévaluation, qui nous a été imposée, doit avoir une influence favorable sur le prochain écoulement du combustible ligneux dont nos forêts, toujours plus productives, livreront à l'avenir des stocks qui ne sauraient diminuer; au contraire.

Il appartenait à l'adjoint de la direction du secrétariat de Nyon, M. *Jacques Barbey*, qui a obtenu récemment, à la suite d'un stage à l'« Ecole supérieure du bois », à Paris, le titre d'« ingénieur du bois », de présenter aux sociétaires une étude sur l'« Avenir de l'industrie vaudoise du bois ». Cette intéressante conférence, sur un sujet inédit, a mis en valeur les caractéristiques du travail du bois dans le canton de Vaud et, en particulier, des scieries.

La récente statistique fédérale a fourni d'utiles données sur l'activité des 677 entreprises utilisant le bois dans le canton de Vaud.

La crise de la matière ligneuse semble avoir atteint le fond. On peut espérer que les petites et moyennes exploitations, qui sont aussi intéressantes que les grosses, reprendront prochainement un peu de vie. Si l'on compare les données de cette statistique de 1930 aux circonstances actuelles, il faut reconnaître que les usines travaillant le bois chez nous sont, à l'heure actuelle, en nombre sensiblement inférieur à celui de la période d'après guerre, rappelant les circonstances d'il y a 40 ans.

Avant 1914, les scieurs suisses exportaient beaucoup de sciages en France. Les cantons de Vaud et de Neuchâtel tenaient la première place dans ce négoce. De 1925 à 1931, une consommation, en croissance à l'intérieur du pays, a provoqué d'importantes constructions, pas toujours bien comprises.

Si l'on considère les conditions dans lesquelles les industriels vaudois du bois travaillent, il faut reconnaître leur individualisme poussé

à l'excès, leur manque de cohésion, d'entente corporative, d'organisation professionnelle et surtout de capacité technique et financière.

Les installations des scieries de la Suisse alémanique sont, d'une façon générale, plus perfectionnées que les nôtres. Leurs propriétaires ont souvent suivi, en Suisse ou à l'étranger, un enseignement professionnel ou commercial, dont nos industriels vaudois pourraient s'inspirer avec avantage. Avec raison, M. Jacques Barbey a insisté auprès de ses auditeurs pour qu'ils travaillent individuellement à remettre en honneur l'emploi du bois. On ne peut qu'encourager les industriels de ce matériau à développer plus l'exportation des sciages que celle des grumes, ce qui aura pour effet de redonner de la vie à nos nombreuses usines vaudoises et de lutter contre le chômage.

* * *

Cette réunion, qui a présenté un indiscutable intérêt, a prouvé une fois de plus l'incontestable utilité de l'A. F. V., dont les dirigeants méritent l'entière reconnaissance des propriétaires de forêts du canton de Vaud.

A. B.

Grisons. Le successeur de M. *Franz von Salis*, qui a démissionné en qualité d'inspecteur des forêts de la commune de Seewis, vient d'être désigné en la personne de M. *Anton Lietha*, de Seewis, ingénieur forestier.

Etranger.

France. *Le bois français à l'Exposition de 1937.* On peut lire à ce sujet, dans le « Journal des Débats » du 21 novembre 1936 :

« Le sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture vient de déterminer les conditions de participation du bois français à l'Exposition de 1937. Cette participation comprendra trois bâtiments en bois français : un palais du bois, une auberge de la jeunesse et un foyer communal. »

« Ces bâtiments donnent lieu à un concours ouvert à tous les architectes et artistes français. Il est doté d'un premier prix de 60.000 fr. et d'une somme globale de 125.000 fr. L'importance de ces prix est due à ce que l'on demande des projets originaux et que l'architecture moderne du bois est à créer en France. »

Bel exemple à imiter; que tous ceux qui ont à s'occuper de questions semblables veuillent bien s'en inspirer.

BIBLIOGRAPHIE.

Die Durchforstung als Auslese- und Veredelungsbetrieb höchster Wertleistung (Guide pour éclaircies), par le D^r *W. Schädelin*, professeur de sciences forestières à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. 2^{me} édition, chez Paul Haupt, à Berne. 1936. Prix : relié 7 fr.

D'abord on en doutait; on disait en souriant : « C'est superbe, cette théorie-là... mais dans la pratique... ! » Et cette restriction signifiait, ou